



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour une diffusion immédiate

Edmonton, le 6 Juin 2006

La Fondation Madeleine Sanam dénonce l'exclusion des femmes africaine au Fonds d'Action communautaire contre le VIH/Sida; Alberta Community Council On HIV. (ACHF)

La Fondation Madeleine Sanam vient de se voir couper la totalité de ses subventions de \$12,750.00 pour l'année 2005-2006 et \$20,000.00 pour l'année fiscale 2006-2007.

Cette décision non seulement prive aux femmes et hommes d'origine africaine les services en prévention du VIH/Sida offerts par la Fondation Madeleine Sanam, mais compromet aussi l'avenir même de la seule Fondation en Alberta qui œuvre pour l'intégration économique et la santé des populations d'origine africaine et la seule organisation qui applique les stratégies canadiennes de lutte contre le VIH/Sida

La Fondation Madeleine Sanam demande au Ministre de la sante, Iris Evans de lui restituer immédiatement la modique somme de \$6,150.00 que ACHF lui réclame, plus un montant de \$6,600.00 que ACHF refuse de lui avancer pour l'achèvement du film ethnoculturel de prévention contre le VIH-Sida au plus tard en aout 2006.

« Nous considérons que les raisons de ces coupures sont arbitraires et biaises » confirme la présidente Chantal Londji Dang

Récemment, La Fondation Madeleine Sanam a initié un projet de film ethnoculturel en prévention du VIH/Sida au sein des populations Afro-canadiennes, une première initiative du genre jamais réalisé au Canada.

« Nous aurions souhaité que ce film unique soit présenté en première dans la programmation du Village Global pendant le 16ème Congrès international sur le sida de Toronto qui se tien du 13 au 18 août 2006. Malheureusement, cette présentation est maintenant compromise. » Ajoute Madame Londji Dang, elle-même, Productrice et réalisatrice de formation.

En décembre 2005, l'ACHF a indiqué à l'organisation dans une lettre qu'il mettait fin à son engagement dans le film pour des dépenses qu'ils décrivent comme non autorisées. Le 10 mars 2006, l'organisme a été informé que son seul projet de prévention de lutte contre le VIH/Sida pour l'année 2006-2007 ne recevrait pas une subvention de 20,000\$, et l'organisme ne sera pas éligible aux subventions de 2008-2009 en raison de l'impasse avec le projet de film ethnoculturel.

« Nous sommes conscient que le Ministre de la santé a un agenda chargé, toutefois, nous pensons qu'elle aurait du nous contacter avant de donner son appui à ACCH. Nous en sommes très indignés par ce geste » ajoute la Présidente Chantal Londji Dang

Ironiquement, tous les autres Ministères et organismes impliqués dans ce projet comme Ecala, The Kristie Charitable Foundation et Alberta Human Right and Education Fund ont donne une prolongation jusqu'au mois d'aout pour terminer le projet excepté ACHF.

« La gestion du fonds conjoint d'Action Communautaire contre le Sida par ACCH nous inquiète énormément et les gestionnaires de ce fonds continuent à démontrer leur indifférence quant aux stratégies socio-culturelles de lutte contre le Sida au sein de la population afro-canadiennes » confirme madame Londji Dang.

ACHF (Alberta Community HIV Fund) est un fonds conjoint du gouvernement fédéral et provincial de \$2,3 million repartis parmi 14 agences en Alberta dont le mandat principal est la lutte contre le VIH/Sida. La source de financement provient d'Alberta Health and Wellness (72%) et Health Canada Agency (28%). Le budget de ACHF est un fonds géré par ACCH (Alberta Community Council on HIV), 14 agences incluant HIV Edmonton a travers la province composent ce consortium. Aucune organisation africaine de lutte contre le VIH/Sida ne fait partie de ce consortium y compris la Fondation Madeleine Sanam.

-30-

Source : La Fondation Madeleine Sanam Foundation

Contact : Chantal Londji Dang,

Présidente

Case postale 68109

Edmonton (Alberta) T6C 4N6

Téléphone: (780) 490-7332

Télécopie: (780) 461-7331

www.madeleine-sanam.org

Courriel: info@madeleine-sanam.org